

Cote du document: EB 2010/101/R.3
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 10 décembre 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Comité d'audit sur: Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Bambis Constantinides
Directeur de la Division du Contrôleur et
des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2054
courriel: c.constantinides@ifad.org

Transmission des documents:

Liam F. Chicca
Fonctionnaire responsable des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2462
courriel: l.chicca@ifad.org

Conseil d'administration — Cent unième session
Rome, 14-16 décembre 2010

Pour: **Examen**

Rapport du Comité d'audit sur: Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA

1. Le Comité d'audit souhaite rendre compte au Conseil d'administration du débat auquel l'examen de la question ci-dessus a donné lieu à sa cent dix-septième réunion, tenue le 5 novembre 2010.
2. Le Comité a été informé qu'un objectif de 1,5 milliard d'USD avait été fixé pour le programme de travail. Sur ce montant, 1,0 milliard d'USD seront financés au titre des ressources ordinaires du FIDA et 500 millions d'USD à partir d'autres sources.
3. Le budget administratif total s'établit à 141,95 millions d'USD, soit 6,4% de plus en valeur réelle que l'année précédente, et doit permettre de subvenir à un accroissement du programme de travail de 43%. Dans la limite de ces paramètres, la direction propose une augmentation de 11,4% pour l'élaboration et l'exécution des programmes de pays du groupe 1, le Département gestion des programmes devant recevoir 90% du budget total prévu pour ce groupe. La hausse initialement présentée en septembre pour le groupe 2 a été réduite; le groupe 3 et le groupe 4 enregistreront pour leur part une baisse réelle des niveaux de leurs budgets, de 2,2% et 1,2% respectivement. Le Directeur de la Division de la planification stratégique et du budget a signalé qu'il y aurait une augmentation de 0,8% seulement des dépenses de personnel standard, à comparer aux 7,8% de 2009 et aux 4,1% de 2010. Cela résulte d'un gel des majorations automatiques des traitements du personnel des services généraux en poste à Rome.
4. Le budget d'investissement proposé s'élève à 15,2 millions d'USD, dont la majeure partie est destinée au projet de remplacement du système prêts et dons (SPD), d'un coût pouvant aller jusqu'à 12 millions d'USD selon les estimations actuelles. Les autres postes du budget d'investissement comprennent l'automatisation des processus institutionnels appliqués à la gestion des ressources humaines et le renforcement de la sécurité découlant des recommandations du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU.
5. Une ligne budgétaire distincte de 2 millions d'USD est présentée dans le cadre du budget institutionnel pour la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, somme qui couvre le coût d'une présidence externe et celui de la tenue d'une session extérieure. Une dotation extraordinaire de 490 000 USD a été prévue pour la session 2011 du Conseil des gouverneurs.
6. Le Directeur du Bureau de l'évaluation du FIDA (IOE) a indiqué au Comité que le budget 2011 d'IOE accuse une baisse de 390 000 USD, soit 6,3% en valeur réelle, et que le projet de budget total se chiffre à 5,88 millions d'USD, ce qui représente une hausse de 1,1%. Ce budget administratif réduit financera en 2011 un programme de travail plus important qu'en 2010.
7. Plusieurs observations ont été faites par le Comité. Plus précisément, ses membres ont demandé:
 - un tableau indiquant les dépenses de personnel et les dépenses hors personnel par groupe;
 - des informations sur les postes des budgets antérieurs où apparaissaient les dépenses couvertes par le nouveau centre de coûts de l'organisation;

- des explications détaillées sur le nombre de projets devant vraisemblablement être approuvés;
 - des précisions sur le poste du budget où figurent les frais de gestion du fonds cofinancé par l'Espagne;
 - une réponse à la question de savoir si un budget pluriannuel est prévu pour le projet SPD afin d'en répartir l'impact;
 - des informations sur les niveaux de dotation en personnel des bureaux de pays et sur leur budget;
 - des éclaircissements sur l'origine des fonds destinés aux engagements de 500 millions d'USD nécessitant un recours à des ressources extérieures;
 - des informations sur l'augmentation du nombre d'agents des services généraux compte tenu de la mise en place du programme de départ volontaire;
 - des informations sur l'impact de la décentralisation du traitement des décaissements (bureau de pays de Nairobi);
 - des informations sur le report de crédits inutilisés, pratique qui n'existe pas dans d'autres organisations financières internationales, et sur la façon dont le budget 2011 en rend compte;
 - des éclaircissements sur le budget extraordinaire de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources et sur la tarification retenue pour la présidence externe;
 - l'indication du pourcentage de croissance réelle du budget.
8. La direction a précisé que le centre de coûts de l'organisation avait été créé l'année précédente à l'occasion de la mise en place de la budgétisation axée sur les résultats. L'augmentation constatée tient à la hausse des frais d'amortissement.
 9. Le nombre de projets qu'il est proposé d'approuver en 2011 est de 51; le nombre de projets en cours d'élaboration, mais ne devant pas nécessairement être soumis pour approbation en 2011, est de 62.
 10. Le Comité a été informé que le mécanisme de cofinancement espagnol et l'initiative de la Commission européenne pour la sécurité alimentaire seront les deux principales sources des 500 millions d'USD d'engagements devant faire l'objet de financements extérieurs.
 11. À propos de la question concernant la dotation en personnel et le budget des bureaux de pays, il a été précisé que le plan stratégique pour le personnel du FIDA devant être présenté à la session du Conseil d'administration de décembre 2010 fournit des informations sur le personnel de terrain. Un document distinct devant être soumis à la même session du Conseil d'administration donne une vue d'ensemble des dépenses afférentes à la présence dans les pays. Les dépenses du FIDA au titre des bureaux de pays font partie des dépenses du groupe 1 et n'ont pas été indiquées séparément dans le budget administratif. Un additif donnant les coûts estimatifs pour 2011 accompagnera le projet de budget administratif qui sera présenté au Conseil d'administration en décembre 2010.
 12. Le représentant de l'Italie auprès du Comité a déclaré, comme il l'avait déjà fait lors de la précédente réunion, que son pays a l'intention de ne pas se prononcer en faveur du budget proposé à cause de l'augmentation de 7,5% du montant nominal du budget administratif. En ce qui concerne le budget de la Consultation sur la neuvième reconstitution, le représentant de l'Italie a également fait part de sa préoccupation à l'égard de la provision de 250 000 USD proposée pour faire face au

coût de la présidence externe, ce qui représente une rémunération de 50 000 USD par réunion.

13. La direction a rappelé au Comité que le processus de reconstitution des ressources est réglé par les membres mêmes de la Consultation, qui statueront sur l'opportunité de tenir une session extérieure. La décision de recruter une personnalité externe pour occuper la présidence sera prise par le Conseil des gouverneurs sur proposition du Conseil d'administration. La dotation prévue pour subvenir au coût de cette présidence externe repose sur des estimations qui seront révisées une fois que le titulaire du poste aura été nommé. Abstraction faite de ces dépenses, le coût total projeté pour la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources est inférieur au coût effectivement enregistré pour la Consultation sur la huitième reconstitution.
14. S'agissant du projet pilote de Nairobi, la direction a fait valoir les gains de temps que cette initiative de décentralisation permettrait de réaliser, avec notamment une réduction du délai de traitement des décaissements de dix jours. Elle a également signalé au Comité que d'autres modèles d'administration des prêts applicables dans l'ensemble de l'organisation sont à l'étude et que certains éléments de l'expérience pilote de Nairobi seront reproduits.
15. Le Comité a été informé que la direction fournirait un complément d'information au Conseil d'administration sous la forme d'un additif apportant des éclaircissements sur les diverses questions soulevées par le Comité.
16. Le président a demandé à la direction de prendre note des observations et suggestions du Comité et de présenter le document budgétaire dûment complété par cet additif à la session de décembre du Conseil d'administration.